LIBRARY FLOWERS COLLECTION

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er MARS 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Douaet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 1er MARS 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se répètent, au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Source des Encaisseurs

PAR JAS. P. GUINAULT.—Biens de campagne avec une grande batture, anciennement habitation Du Suau de la Croix, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 9 milles de la Nouvelle-Orléans.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Un carré de terre de valeur dans le sixième district.

PAR MACON, PAUL & DENIS.—Un joli cottage rue Moreléz près de la rue Champs-Elysées. Propriété de valeur améliorée, rue septième, près de la rue Magazine. Actions diverses.

PAR BOEY & O'CONNOR.—Magasin de chaux sur la batture faisant face au débarcadère des bateaux de la rue du Canal. Les magasins Nos 19 et 21 rue Bourbon, entre les rues Canal et Douane.

PAR LE SHERIF.—Propriété de valeur améliorée sur l'avenue Louisiana, entre les rues Baronne et Dryades—Propriété améliorée No 392 rue St-Charles—Un lot de terre avec bâtisses et améliorations, dans le deuxième district.

La viticulture française en 1890.

M. Georges de Dubor termine ainsi, dans le *Temps*, un long et très intéressant article dans lequel il passe en revue les divers remèdes employés contre le phylloxera et s'étend sur la culture des vignes américaines :

Les espérances se portent plutôt vers une méthode pratiquée, de longue date, en horticulture, où elle a produit des résultats merveilleux, et à peu près inconnue dans la pratique viticole : nous voulons parler de l'hybridation. Un savant auquel la viticulture doit beaucoup, M. Millardet, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, fut un des premiers à comprendre son importance. Trouver, en effet, par le mariage de plants français et américains, des cépages ayant la résistance au phylloxéra des seconds et l'aptitude à la vinification des premiers, était une idée de nature à tenter les hommes d'initiative et d'intelligence.

M. Millardet s'est lancé dans cette voie avec le concours d'un viticulteur distingué, M. de Grasset, et à essayé de résoudre le problème de deux façons différentes : Il a cherché à la fois des producteurs directs pouvant vivre et fructifier en France malgré le phylloxéra et des porte-greffes plus aptes à prospérer dans nos divers terrains et à accepter le bouturage de nos vignes françaises que les plants d'origine purement américaine. Ces deux problèmes sont en bonne voie de solution et tout nous fait espérer que, d'ici à quelques années, notre viticulture sera riche de nouveaux et précieux trésors.

Ce qui nous le prouve, ce sont les heureux résultats obtenus dans le même sens, par un intelligent viticulteur de l'Ardèche, M. Coudere, d'Aubenas. Nous avons pu voir et admirer aux expositions d'horticulture du Trocadéro, quelques-uns des producteurs directs portés des hybridations de M. Coudere, notamment entre Aramon et Rupestris : nous avons en même occasion de goûter les raisins de plusieurs de ces hybrides. Quelques-uns avaient toutes les qualités désirables.

Tel est l'état actuel de notre viticulture française. La lutte entre américanistes et anti américanistes, si ardente il y a quelques années, n'existe plus aujourd'hui.

La question peut d'ailleurs à notre avis se résumer en quelques mots. Partout où il est possible de conserver les plants français et où le haut rendement des vignes et la valeur du vin en assurent l'intérêt, le devoir du propriétaire est tout tracé; il doit employer les insecticides ou la submersion, suivant le cas. Partout ailleurs, il doit bravement arracher les vignes atteintes et les reconstituer par des plants américains, selon le qualité du sol. Ce serait folie, en effet, d'engager la lutte avec le phylloxéra dans des vignes produisant quelques faibles barriques de vin. Le côté économique doit jouer un grand rôle dans les questions budgétaires de tout propriétaire.

Il n'y a plus aujourd'hui de grosses difficultés dans la culture des vignes américaines. Le greffage arrête bien encore le paysan rebelle à toutes les opération nouvelles; mais cette méthode pénétrera peu à peu, comme elle a pénétré en arboriculture fruitière. Seules, les avances à faire pour la plantation des vignes américaines retardent un peu la reconstitution complète de nos vignobles. Il ne suffit pas en effet pour ceux-ci, de jeter une bouture en terre et de la laisser pousser toute seule; les vignes américaines sont plus exigeantes. Elles demandent des défoncements profonds, des fumures copieuses, des soins d'entretien constants. Ce serait s'exposer à de graves mécomptes que d'agir autrement. Tout cela demande de l'argent, et l'agriculture n'est pas riche depuis quelques années.

C'est ici peut être que le Crédit agricole pourrait intervenir utilement. Diverses combinaisons ont été échafaudées en ce sens; elles n'ont pas réussi. Le jour où l'on pourrait offrir à l'agriculture de l'argent à bon compte pour la reconstitution des vignobles, un grand pas aurait été fait pour la viticulture française. Le problème est hélas! des plus difficiles à résoudre. Aussi, le propriétaire ne dort-il guère compter que sur ses propres ressources, avec l'espérance de retrouver largement plus tard le prix de ses efforts. C'est ce qu'il a fait jusqu'ici. C'est ce qu'il fera encore.

Le Régénérateur des Cheveux de Hall fortifie le principe nutritif qui alimente et supporte le cheveu.

Bonne Santé.—Il est un fait que nul ne saurait jamais nier: c'est qu'il faut avoir du sang pur pour jouir d'une bonne santé. En cette saison ainsi qu'au Printemps et en Eté, un dépuratif est absolument nécessaire. Prenez le "Acid Iron Earth;" il vous purifiera le sang et vous animera le teint, une des manifestations d'une santé robuste.

Mettez-y un frein.—Si vous vous apercevez que votre santé s'altère, dédiez, que la maladie fait chez vous de rapides progrès, mettez-y un frein, en prenant du "Hostetter Stomach Bitters", un tonique, un fortifiant d'une excellence reconnue. C'est d'abord l'estomac qui se ressent des bienfaisants effets de l'amer; les organes digestifs peuvent dégager de la nourriture les substances qui leur sont nécessaires et le travail d'assimilation se fait aisément. Tout le système s'en trouve fortifié et la perte des tissus cesse dès lors. L'appétit est rendu, les fonctions de tous les organes du corps sont rétablies dans leur état normal. Le Bitter est aussi un spécifique pour la cure des fièvres malariques, du rhumatisme, de l'état bilieux, des affections de reins.

Statistique des ménages en France—Le relevé qui a été fait, par l'administration pour l'application de la nouvelle loi donnant certains avantages aux pères de plus de sept enfants, a permis de constater qu'il existait en France deux millions de ménages n'ayant pas l'enfants, deux millions et demi en ayant un, 2,300,000 en ayant deux, un million et demi qui en ont trois, environ un million qui en ont quatre, $50,000 qui en ont cinq, 200,000 qui en ont six, et, enfin, 200,000 qui en ont sept ou davantage.

LOUISIANE.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 22 février :

Notre chemin de fer a fait de grandes affaires, cette semaine, comme transport de voyageurs; il a eu de nombreux trains extraordinaires.

—Quatre mille huit cent vingt-deux douzaines d'œufs ont été expédiées, d'Abbeville, cette semaine, par le steamer *Bernard*.

—Jusqu'à date, nos levées se maintiennent. Nos bûcherons font flotter leurs troncs d'arbres dans les marais de l'Atchafalaya, mais il n'y a pas trace d'inondation dans ces parages.

L'Echo, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 22 février :

Nous avons eu le plaisir de visiter la nouvelle fabrique de glace, sur le bord de la rivière Calcasieu, et appartenant à MM. Landry et Cie. La bâtisse a 36 pieds sur 64. La glacière où l'on emmagasine le bœuf, la bière, etc., a 16 pieds sur 38; le réservoir a une surface de 14 sur 26 pieds. Les machines, mues par une force motrice de 55 chevaux, peuvent faire 6 à 7 tonnes de glace, par jour. Les opérations doivent commencer la semaine prochaine. On s'est procuré toutes les facilités possibles d'expédition et une bonne clientèle est assurée.

—Voici le plus fort contrat qui ait encore été fait, en vue de la construction de barges pour le transport de bois de construction. Des spéculateurs de Beaumont font construire 12 énormes barges, dont six par le capt. Harmanson, de la Nouvelle-Orléans, qui a déjà mis à l'œuvre 20 charpentiers de navire de la Nouvelle-Orléans et d'Alger, sur les bords du Lac, près de la scierie de MM. J. Jones & Cie.

D'après les dessins, chaque barge aura 162 pieds 8 pouces de long, sur 30 pieds de largeur, et 7 de profondeur. Toute la barge est recouverte d'un pont. Tout est organisé de façon à rendre le chargement et le déchargement rapides et faciles. Si la barge est assaillie par un ouragan, on peut immédiatement la décharger et conserver le bâtiment à flot. Les bois qui servent à la construction sont immenses; ils ont cinq pouces d'épaisseur sur les côtés, trois pouces au fond et trois pouces sur le pont. Ces barges seront d'une grande solidité; elles ont pour but de transporter le bois, du haut en bas de la rivière Sabine, jusqu'aux navires qui sont mouillés en dehors de la passe. Chaque barge peut transporter 200 000 pieds de bois de charpente et de construction.

Le Réveil, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 22 février :

Jusqu'ici, le cultivateur louisianais n'avait porté ses yeux, pour la nourriture de ses animaux, que sur le maïs, les patates et les fèves, mais les expériences, faites sur les fermes expérimentales et sur les habitations de certains planteurs, ont démontré que l'avoine vient très bien en Louisiane, est susceptible de fournir une grande récolte (plus de 100 boisseaux l'arpent) et peut rivaliser avec le maïs, pour son pouvoir nutritif. D'un autre côté, l'avoine a l'avantage, sur le maïs, de s'accommoder des terres les plus pauvres—les terres où les pommes de terre ne peuvent venir, étant les seules où elle ne prospère pas. Elle ne demande qu'une culture sommaire : labourer la terre en planche, semer à la volée, et herser.

La grande objection était qu'elle ne pouvait arriver à maturité; le grain fourni par la plante restait, en Louisiane, laiteux, et la plante mourait avant que le grain eût pu durcir. Cela provenait de ce que l'on employait des semences fournies par des avoines non acclimatées. Aujourd'hui, le Texas met sur le marché un grain parfaitement acclimaté, appelé Texas Red Rust Proof. Cette dénomination vient de ce que cette avoine n'est pas attaquée par la maladie terrible nommée rouille.

La semence doit être mise en terre, à raison d'un boisseau l'arpent; l'époque de la semence est le mois d'octobre. Nous croyons qu'il est bon de recommander aux fermiers de vanner les graines qui leur serviront de semence. En effet, elles sont mélangées à une infinité de graines vides; la semence faite par une avoine non vannée, ne donne pas, le plus souvent, le résultat attendu.

Quand les grains sont mûrs, l'avoine est fauchée, mise en bottes et rentrée dans une grange. Quand on désire séparer les grains, on la bat ou on la fait passer au "tresher," et on met les grains en sacs.

L'avoine nouvelle ne saurait être donnée en abondance aux animaux. La féculle non séchée est d'une digestion difficile; elle demeure dans l'estomac, où elle éprouve certaine fermentation qui fatigue l'animal.

La paille constitue un excellent fourrage et peut être donnée, comme tel, aux animaux. On pourrait l'employer comme litière. Cette paille, mélangée aux excrements et à l'urine des animaux, fournirait, plus tard, un des plus riches fumiers.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 22 février.

Il y a de bien faibles endroits dans la nouvelle levée de Hahnville; aussi les habitants sont-ils occupés à combler les solutions de continuité qui se rencontrent dans notre vieille levée.

—Les pommes de terre nouvelles sont bonnes à manger. Nous en avons vu qui sont superbes et qui ont été plantées il y a quelques semaines. S'il pleuvait, la récolte en serait splendide.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—MM. Charles Santana, comptable, billets de la Banque de l'Etat de la Louisiane, R. Kisler, caissier de la Banque Nationale de l'Union; C. A. Pardue, Agent de Southern Express Co.; B. W. Cason, Agent du Pacific Express Co.; Numa F. Bertel, correspondant de la Banque Nationale Whitney; A. J. Dryden, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans; John Bogle et S. E. Simpson, résidents de Carrollton, Illinois; L. P. Vinet, de la Banque Nationale de l'Etat; John D. Mayfield et Ed C. Himstedt, résidents de Waco, Texas; S. F. Perret, caissier de la Banque du Canal; John Meyer, demeurant à l'angle des rues Baronne et Huitième; Alcide Salaün, sous-receveur de la Banque du Canal, tous publient sous leurs signatures, dans l'Abeille d'aujourd'hui, des actes par lesquels ils déclarent avoir touché pour des personnes dont ils sont les fondés de pouvoirs des sommes diverses gagnées au dernier tirage mensuel de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Dès le lendemain de ce tirage, on savait que les trois lots les plus importants, cent de trois-cent mille, de cent-mille et de cinquante mille seraient réclamés par des personnes domiciliées hors de l'Etat; mais ce n'est que hier et le jour précédent que les réclamations ont été présentées et que la compagnie y a fait droit.

Mechanics & Traders' Insurance Co.—On trouvera aujourd'hui dans l'*Abeille* le vingtième état de situation annuel de la compagnie d'assurances Mechanics & Traders'. Les primes pendant l'année 1889, se sont élevées au chiffre net de $240,535.33 laissant, en y ajoutant l'intérêt de $32,329.10, un total de $272,864.43. Les bénéfices nets de la compagnie ont été de $62,104.95. Elle a déclaré un dividende semestriel de cinq pour cent, à ajouter à un premier dividende semestriel de même montant. Les actionnaires ont donc reçu 10 pour cent en 1889, et la compagnie a pu en outre placer au profit des non fondés de réserve $52,063.21. Voilà un résultat qui témoigne hautement de l'habileté pénétrante déployée par le président, M. Lloyd T. Coleman.

Cincinnati, Oct. 10th, 1888.

Wolf & Randolph, Philada.—Gentlemen:—I will Avoid Blacking about a year ago but became dissatisfied and quit. The result was I had a friend whose shoes were strikingly handsome, and asked him "What kind of blacking are you using?" "Wolf's Acme Blacking" is the reply. "Has you ever any trouble with it on account of its soiling on the shoes?" "Not a particle!" Which I bought the first bottle three years ago, and have used the Blacking ever since. I will add, I read the directions and followed them—"Directions! I never thought of that!" I bought a bottle right then and there, and I tell you, at the end of bottle, followed them in every one, and result, "What a Foot I am." Acme Blacking is all you claim for it.

The Best Blacking for Men, Women and Children

EN TEMPS D'ÉPIDÉMIE, IL FAUT SOIGNER SON NEZ TOUT PARTICULIÈREMENT ET LE SOUMETTRE A DES LAVAGES MÉTHODIQUES FRÉQUENTS. — M. Henri de Parville avait, certes, bien raison de dire, dans sa dernière revue, publiée par le *Journal des Débats*, qu'en temps d'épidémie il faut soigner son nez tout particulièrement et le soumettre à des lavages méthodiques fréquents. Nous devrions ajouter que c'est utile en tout temps. Il est de fait que tout l'air chargé de poussières et de microbes que nous respirons passe par là; l'air comme l'eau laisse des sédiments qui tapissent la muqueuse nasale. La bouche aussi, chez ceux qui la gardent ouverte, la nuit comme le jour, reçoit l'air et ses impuretés, et elle aussi a besoin de lavages antiseptiques. M. von Besser vient d'étudier, très minutieusement, les microorganismes qui pénètrent, par les fosses nasales, dans les voies respiratoires. La collection qu'il a trouvée vaut la peine d'être indiquée; elle a été énumérée en détail à l'Institut histologico-pathologique de Vienne.

Avec l'air inspiré, peuvent pénétrer, très profondément, dans les voies respiratoires les microbes les plus dangereux. Ils sont chez nous et tout prêts à pulluler, à nous envahir. Pourquoi, en fait, nous laissent-ils tranquilles dans la généralité des cas? Est-ce parce qu'ils ont perdu en partie leur virulence, parce que le terrain est mal préparé? On voit, il est vrai, survenir souvent de la rhénite aiguë, des phlegmons, des affections érysipélateuses des fosses nasales. Mais, enfin, ces désordres sont exceptionnels. Il faut, évidemment, des conditions spéciales pour que l'invasion se fasse et gagne les poumons—conditions qu'il serait difficile de préciser en ce moment. Dans tous les cas, les microbes de la pneumonie sont là, dans la bouche, dans le nez, dans le larynx. C'est pourquoi on ne saurait trop chercher à les expulser ou à leur rendre la vie dure. Et nous croyons plus que jamais qu'il est important d'assurer la propreté des premières voies respiratoires par des lavages et inspirations antiseptiques. Il est superflu d'ajouter qu'il faut prendre garde aussi aux moustiques.

Le plus grand propriétaire foncier du monde.—Sait-on que le Tsar est le plus grand propriétaire foncier du monde?

Entre autres propriétés, il en a une qui a 50 millions d'hectares de superficie, c'est-à-dire à peu de chose près la superficie de la France.

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées :

Au bureau du Times-Democrat.
Au bureau du Picayune.
Au bureau de l'Abeille.
Au bureau du Journal Allemand.
Au bureau du Daily States.
Au bureau du City Item.
Au Board of Trade.
Au Cotton Exchange.
Au Mechanics' Dealers' and Lumbermen's Exchange.
Au Sugar Exchange.
A la Chambre de Commerce.
A l'Association Maritime.
M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.

1er mars—

BRISOLARA.—De édé, hier matin à 9 heures. A l'âge de 46 ans, MANUEL BRISOLARA, natif de Mahone, Espagne, et résidant à la Nouvelle Orléans depuis 40 ans. Les amis et connaissances de la famille Brisolara et des beaux-frères du défunt, Garcia y Leon et Charles Ramel, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures P. M. Le corps est déposé chez M. Charles Ramel, 413 1/2 rue Dumaine, près Tonti.

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
H. W. HUNT,
Oakville, comté Napa, Californie.
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
PH. FORGET,
1mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

AVIS.

TOUS LES MAITRES BOULANGERS sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu au No 51 rue Bienville, DIMANCHE, à 1 heure P. M., pour traiter d'affaires très importantes.

NICK AMAN, Président pro tem.
WM. LOSCH, Secrétaire pro tem.
Et plusieurs autres Maîtres Boulangers. 1mars—2f

MECHANICS AND TRADERS'
Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889 :

Primes d'incendie	$278,621 04	
Primes de rivières	51,182 26	
Primes maritimes	11,142 91	
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	85,501 30	
		$426,447 51
A déduire—		
Primes remboursées	$25,797 98	
Réassurances	45,269 67	
Primes non acquises, 31 décembre, 1889	114,844 53	
		185,912 18
Primes nettes acquises		$240,535 33
A ajouter intérêt		32,529 10
Total des recettes		$273,064 43
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$89,794 41	
Pertes de rivières payées	16,150 79	
Pertes maritimes payées	699 99	
Pertes non payées	17,841 99	
Dépenses de bureau d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats	44,921 28	
Commissions	35,541 02	
		204,959 48
Profits nets		$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$62,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	153,640 00
Actions de banques et autres	$69,280 00
Billets à recevoir	3,263 30
Argent comptant	29,208 77
Propriétés foncières	25,839 10
Primes en voie de collection	24,774 17
	$768,545 34

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	136,544 53
Réservé pour pertes non payées	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées	3,724 55
Réservé pour réassurances de risques	5,310 34
Dividendes	2,752 00
Surplus	203,073 93
	$768,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie

LLOYD T. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment ce deuxième jour de février, mil huit cent quatre-vingt-dix, notaire, ce 21me jour de février 1890.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à son réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur ses actions (en sus du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $63,063 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell. Jas. McConnell.
Geo. W. Santell. C. M. Serio.
I. L. Lyons. Walter O. Flower.
W. R. Thompson. Jos. Vignes.
Frederick Wing. A. Tapen.
T. L. Moon. J. M. Walsh.
M. Landry. T. S. Wakeman.
Chas. Holloway. F. Wernicke.
F. J. Odendahl. A. M. Hilbernagel.
W. G. Wheeler. G. A. Baldwin.
J. M. Frankenbach. O. Hernandez.
Simon S. Marx. A. M. Delavallade.
F. J. Cockburn. A. H. May, Jr.
R. T. Cottam. F. A. Rey.
J. A. Brandtman. Lloyd T. Coleman.
1er mars—1m

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 20 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un correspondant, par l'entremise de la Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 64,385, tirage à numéro simple, classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la National Security Bank, de Boston, Mass., un vingtième du billet No 64,385, tirage à numéro simple, classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au Change Louisiana National Bank.

Avis

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wm Klein, 931 Enterprise Alley McKeesport, Pa., par l'entremise de la First National Bank, McKeesport, Pa., un vingtième du billet No 64,385 tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Colorado National Bank, Denver, Colo., un vingtième du billet No 64,385, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

H. KINLER,
Caissier de la Union National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 24 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Elmira Lewis, 330 Diamond street, Philadelphia Pa., un vingtième du billet No 64,385, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 12 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 64,138 tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

O. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 24 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de J. W. Whittier, Blue Hill, Neb., par l'entremise de la First Bank, Blue Hill, Neb., par l'entremise de la United States National Bank, Omaha, Neb., un vingtième du billet No 64,385, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.

1er mars—

BRISOLARA.—De édé, hier matin à 9 heures. A l'âge de 46 ans, MANUEL BRISOLARA, natif de Mahone, Espagne, et résidant à la Nouvelle Orléans depuis 40 ans. Les amis et connaissances de la famille Brisolara et des beaux-frères du défunt, Garcia y Leon et Charles Ramel, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures P. M. Le corps est déposé chez M. Charles Ramel, 413 1/2 rue Dumaine, près Tonti.

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
H. W. HUNT,
Oakville, comté Napa, Californie.
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
PH. FORGET,
21mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

Avis.

TOUS LES MAITRES BOULANGERS sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu au No 51 rue Bienville, DIMANCHE, à 1 heure P. M., pour traiter d'affaires très importantes.

NICK AMAN, Président pro tem.
WM. LOSCH, Secrétaire pro tem.
Et plusieurs autres Maîtres Boulangers. 1mars—2f

MECHANICS AND TRADERS'
Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889 :

Primes d'incendie	$278,621 04	
Primes de rivières	51,182 26	
Primes maritimes	11,142 91	
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	85,501 30	
		$426,447 51
A déduire—		
Primes remboursées	$25,797 98	
Réassurances	45,269 67	
Primes non acquises, 31 décembre, 1889	114,844 53	
		185,912 18
Primes nettes acquises		$240,535 33
A ajouter intérêt		32,529 10
Total des recettes		$273,064 43
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$89,794 41	
Pertes de rivières payées	16,150 79	
Pertes maritimes payées	699 99	
Pertes non payées	17,841 99	
Dépenses de bureau d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats	44,921 28	
Commissions	35,541 02	
		204,959 48
Profits nets		$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$62,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	153,640 00
Actions de banques et autres	$69,280 00
Billets à recevoir	3,263 30
Argent comptant	29,208 77
Propriétés foncières	25,839 10
Primes en voie de collection	24,774 17
	$768,545 34

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	136,544 53
Réservé pour pertes non payées	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées	3,724 55
Réservé pour réassurances de risques	5,310 34
Dividendes	2,752 00
Surplus	203,073 93
	$768,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie

LLOYD T. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment ce deuxième jour de février, mil huit cent quatre-vingt-dix, notaire, ce 21me jour de février 1890.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à son réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur ses actions (en sus du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $63,063 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell. Jas. McConnell.
Geo. W. Santell. C. M. Serio.
I. L. Lyons. Walter O. Flower.
W. R. Thompson. Jos. Vignes.
Frederick Wing. A. Tapen.
T. L. Moon. J. M. Walsh.
M. Landry. T. S. Wakeman.
Chas. Holloway. F. Wernicke.
F. J. Odendahl. A. M. Hilbernagel.
W. G. Wheeler. G. A. Baldwin.
J. M. Frankenbach. O. Hernandez.
Simon S. Marx. A. M. Delavallade.
F. J. Cockburn. A. H. May, Jr.
R. T. Cottam. F. A. Rey.
J. A. Brandtman. Lloyd T. Coleman.
1er mars—1m

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Nevada Bank de San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 64,138, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

L. P. VINET,
State National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de John Mahoney, Waverly, New York, un vingtième du billet No 64,138, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Edgar Hill Discount, C., un vingtième du billet No 64,138, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Henry Brady, Ottawa, Kan., par l'entremise de la M & M National Bank, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 64,385, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

NUMA E. BERTEL,
Commis Correspondant de la Whitney National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 24 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de L. T. Michner, Fairview, Kan., par l'entremise de la Fairview State Bank, Fai view, Kan., un vingtième du billet No 64,385 tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 17 février 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de C. Nord Paxton, Ill., par l'entremise de la First National Bank, Paxton, Ill., un vingtième du billet No 44,138, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

S. F. PERRET,
Caissier